

Université de Nantes

Du fondement du principe éthique fondamental

D'après les chapitres III et IV de *Questions d'éthique* de Moritz Schlick

Dans le cadre du séminaire de philosophie morale et politique

« Morale déontologique *versus* éthique utilitariste »

Julie Fermen, Licence 2 de philosophie

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1. Éléments biographiques sur Moritz Schlick (1882-1936)
2. Introduction à l'œuvre

I- QU'EST-CE QUE L'ÉGOÏSME ?

1. La conception générale de l'égoïsme
2. Qu'est-ce qu'une pulsion ?
3. L'égoïsme est-il une pulsion visant son propre bonheur ?

II- LE PRINCIPE ÉTHIQUE FONDAMENTAL

1. La connaissance de l'égoïsme
2. L'évaluation morale, critère de l'éthique
3. La caractéristique de la morale

III- LA CONNAISSANCE DE CE QUE SIGNIFIE « MORAL »

1. La critique de l'utilitarisme
2. Le bien est déterminé par l'opinion de la société
3. Le contenu des prescriptions morales
4. Résultats

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

Introduction

1. Éléments biographiques sur Moritz Schlick (1882-1936)

Moritz Schlick n'est pas philosophe de formation, mais physicien. Il élabore une thèse auprès du physicien Max Planck. Il est l'un des premiers philosophes à écrire sur la signification philosophique de la théorie de la relativité. Par ses écrits sur ce sujet, Einstein tiendra Schlick en estime. En 1922, il est amené à enseigner à l'université de Vienne, et occupe la chaire de philosophie des sciences inductives (anciennement celle de Mach et Boltzmann). Pendant ses cours, il y expose les idées de son œuvre majeure de la *Théorie générale de la connaissance*, publiée en 1918, et améliorée en 1925. Son œuvre pose une nouvelle théorie de la connaissance et est, de ce fait, une critique de la philosophie kantienne encore dominante. Car la philosophie kantienne pose la théorie de la connaissance, comme synthétique *a priori*. Moritz Schlick réunit autour de lui le jeudi soir pour des séminaires privés des philosophes et des scientifiques pour discuter de philosophie et de science. Le Cercle de Vienne se constitue en 1923, et se compose notamment de Rudolf Carnap, Otto Neurath, Hans Hahn, Herbert Feigl, Kurt Gödel et Friedrich Waismann. Le Cercle développe le positivisme logique¹, et en 1929, Hahn, Neurath et Carnap écrivent le *Manifeste du Cercle de Vienne*, pour remercier Schlick de rester à Vienne. Le 22 juin 1936, il est assassiné sur les marches de l'université de Vienne par l'un des ses anciens étudiants.

2. Introduction à l'ouvrage

Questions d'éthique (Fragen der Ethik) est publié en 1930, et s'inscrit dans le contexte de la « conception scientifique du monde » du Cercle, c'est-à-dire que les énoncés prennent leur sens dans une science, exempte de toute métaphysique. La métaphysique cherche seulement le contenu des phénomènes, et non l'explication causale. L'œuvre se détourne de la question traditionnelle en éthique, « qu'est-ce que le bien ? »², pour chercher à connaître par l'expérience ce qu'est le bien. La connaissance des comportements humains consistant à vouloir le bien, est ce qui est doué de sens. En ce sens, l'éthique, reposant sur l'explication des lois psychologiques qui poussent les individus à agir, s'apparente à une branche de la psychologie. Les chapitres III et IV, nous concernant, posent le principe éthique fondamental. Le chapitre IV qui cherche ce

¹ Toute connaissance doit venir soit de l'expérience, soit d'une vérité logique ou mathématique.

² Schlick Moritz, *Questions d'éthique*, trad. fr. Christian Bonnet, Paris, PUF, 2000, présentation, p. 4

que signifie « bon », utilisera les faits pour éclairer ce terme, et lui donner un sens. Notre étude portera donc sur les fondements du principe éthique, et elle nous permettra de voir comment la société en vient à établir ce qui est favorable à son bonheur.

I- Qu'est-ce que l'égoïsme ?

Il est important pour Schlick de définir le concept d'égoïsme et d'accéder à sa connaissance pour tâcher de comprendre ce que « moral » signifie. Aussi la connaissance de l'« égoïsme », sous-concept du concept « immoral », permettra d'en savoir un peu plus sur ce que signifie « moral », et de comprendre le fonctionnement du principe éthique.

1. La conception générale de l'égoïsme

Pour ce faire, Schlick part de la conception générale que nous pouvons donner à ce concept, en le qualifiant de « pulsion » (« Trieb ») visant « son propre bonheur ». Mais cette définition le laisse insatisfait car les mots « pulsion » et « propre bonheur » ne permettent pas de nous faire saisir le sens de l'égoïsme. Ces mots, assemblés, sous-entendent que chaque action que nous réaliserions pour notre bonheur³ serait égoïste. Si nous nous contentons de la définition générale de l'égoïsme, cela signifie que toutes nos aspirations et nos désirs sont égoïstes. Or, Schlick se demande « de quel droit considérer des aspirations aussi différentes que l'aspiration au pouvoir, à la connaissance, à l'action, au plaisir sexuel ou au plaisir esthétique comme les manifestations d'une pulsion, l'« égoïsme »⁴ ». Car nous ne pouvons pas dire que le plaisir esthétique soit un désir, qualifié d'égoïsme. Il semble évident qu'il faille chercher une autre connaissance de l'égoïsme. Mais, avant de le faire, il lui faut réfuter la définition courante de l'égoïsme, en cherchant ce qu'est une pulsion et ce qu'est « viser son propre bonheur ». Ainsi, nous saurons ce qu'est cet égoïsme.

2. Qu'est-ce qu'une pulsion ?

Schlick emprunte à Kant le terme « inclination » qu'il juge plus approprié pour parler des pulsions. Car le mot pulsion, pris linguistiquement, fait penser à l'image d'un ressort. Or, « une pulsion ne « pousse » pas mais « incline », montre la direction »⁵. L'homme agit selon la représentation de la chose qui lui est la plus plaisante. Ainsi,

³ Par bonheur, Schlick entend dans ce contexte « la satisfaction totale de tous ses désirs » (p. 59).

⁴ Schlick Moritz, *Questions d'éthique*, trad. fr. Christian Bonnet, Paris, PUF, 2000, p. 59

⁵ Cf. p. 61

« quelle que soit la manière dont l'homme agit, il suit toujours une inclination »⁶. Schlick s'oppose donc à Kant et à son impératif catégorique, où Kant par une loi déterminée par une volonté bonne⁷ demande à l'homme de ne pas agir selon ses inclinations. Car d'après ce que nous venons de voir, ne pas agir selon ses inclinations semble inconcevable, puisque si c'était le cas, l'homme n'agirait jamais.

3. L'égoïsme est-il une pulsion visant son propre bonheur ?

Après avoir clarifié le mot pulsion, Schlick montre que l'égoïsme ne peut être la pulsion qui vise son bonheur propre. Si la fin de l'égoïsme est son bonheur propre, il doit y avoir une représentation de ce bonheur. Or, il ne semble pas possible de se représenter un état sans le lier à un objet. Un état ne permet pas la connaissance commune⁸, car nous ne pouvons pas trouver de pure représentation de notre propre état. Ceci se vérifie empiriquement, dans la vie quotidienne. En effet, les individus ne pensent pas à cet état, mais à l'objet qui leur procure cet état. Le bonheur n'étant pas un objet, et ne pouvant pas être représenté, l'égoïsme n'est pas une pulsion visant son bonheur propre. La définition commune de l'égoïsme réfutée, l'auteur doit à présent donner une signification à ce concept qui lui permettra, rappelons-le, de nous éclairer sur le concept de ce qui est « moral ».

II- Le principe éthique fondamental

Nous venons de comprendre que l'égoïsme n'est pas une pulsion visant son propre bonheur, et de ce fait invalide le sens des mots de sa conception commune. Grâce à cet examen, Schlick peut proposer sa connaissance de l'égoïsme, laquelle est importante dans la formation du principe éthique.

1. La connaissance de l'égoïsme

L'égoïsme implique donc la réalisation d'une pulsion, provoquant le déplaisir chez autrui. Et c'est l'autre, par le déplaisir ressenti, qui blâme l'action commise de l'égoïste. Il est intéressant de noter que la réprobation morale de l'égoïsme passe par une évaluation morale de l'acte réalisé, et non d'une pulsion déterminée⁹. Il s'agit donc de savoir pourquoi l'individu qualifié d'égoïste a agi ainsi. Schlick estime que si

⁶ Cf. p. 62

⁷ La volonté morale est ce qui est bon en soi.

⁸ La connaissance commune serait de pouvoir donner une explication, en quelque sorte universalisable.

⁹ Schlick considère la cruauté ou la jalousie comme faisant partie des pulsions déterminées.

l'individu a agi égoïstement, c'est en raison des « pulsions altruistes » manquantes ou peu présentes face à sa pulsion première. Par « pulsions altruistes », l'auteur entend « les pulsions dont la nature consiste en ce que la perception ou la représentation des comportements ou des états des *autres* déclenche immédiatement des sentiments de plaisir ou de déplaisir »¹⁰. Il semble y avoir un certain rapport de force entre ces dernières, car si les pulsions altruistes ne sont pas premières sur les autres pulsions, c'est qu'elles ne sont pas ou peu présentes face à la pulsion dominante. D'après cette définition des pulsions altruistes, nous pouvons comprendre que l'égoïsme ne prend pas en considération ces sentiments de plaisir et de déplaisir à l'égard d'autrui. Schlick en vient à conclure que l'égoïsme est « l'indifférence à l'égard des autres »¹¹. Une personne ayant ce comportement ne cherche ni à nuire ni à faire plaisir aux autres, mais seulement à satisfaire sa pulsion première.

2. L'évaluation morale, critère de l'éthique

Schlick peut maintenant formuler son principe éthique fondamental, à savoir que « les évaluations morales des comportements et des caractères ne sont autres que les réactions affectives par lesquelles la société humaine réplique au plaisir et à la peine que l'expérience lui apprend résulter en moyenne pour elle de ces comportements et de ces caractères »¹². Autrement dit, la société établit ce qui est bon ou mauvais pour elle par l'évaluation morale. La société, grâce aux pulsions altruistes, n'étant pas dans l'indifférence si caractéristique de l'égoïsme, évalue ce qui peut lui causer du plaisir et du déplaisir. Et nous pouvons comprendre maintenant l'importance du concept d'« égoïsme » dans la formation de ce principe éthique. Toutes les évaluations morales vont être appliquées de la même manière que pour l'égoïsme aux individus causant le déplaisir de la société, c'est-à-dire par le blâme moral et la réprobation morale liés à la réaction affective naturelle des hommes.

3. La caractéristique de la morale

Il nous faut voir maintenant pourquoi l'évaluation morale est essentielle dans « notre univers culturel » pour la compréhension de ce que veut dire « moral ». D'après ce que nous avons vu précédemment, notre morale est double. Nous sommes en

¹⁰ Cf. p. 72

¹¹ Cf. p. 72

¹² Cf. p. 74

présence d'une morale du renoncement et d'une doctrine hédoniste. La morale du renoncement doit être comprise comme la prise en considération des autres, c'est-à-dire favoriser le plaisir de la société, en sacrifiant ses intérêts personnels ; alors que l'hédonisme passe par la réalisation de soi, par la satisfaction de ses désirs. Schlick réconcilie ces deux morales en apparence opposées. Car les hommes, en suivant les prescriptions morales, suivent les désirs de la société, et les résultats obtenus apportent du plaisir ou du déplaisir à cette dernière. Les hommes, en tant que membres de cette société, recevront ces sentiments de plaisir ou de déplaisir.

Il importe à Schlick de distinguer, au sein du principe éthique, premièrement que « tout ce qui est moralement approuvé promet réellement à la société humaine d'accroître ses joies ; et deuxièmement que ces effets escomptés par la société sont effectivement la seule raison pour laquelle cela est approuvé »¹³. Cette distinction est importante car « il se pourrait que tout ce qu'on appelle « bien » serve *de facto* les intérêts de la société et inversement, mais que la raison pour laquelle on l'appelle bon et l'approuve réside tout à fait ailleurs »¹⁴. La démonstration doit donc s'établir en deux temps.

III- La connaissance de ce que signifie « moral »

Le premier élément de la démonstration nous intéresse plus particulièrement puisqu'il concerne tout le chapitre IV. En effet, Schlick va chercher à établir que le bien vise à favoriser le bonheur de tous.

1. La critique de l'utilitarisme

Pour établir sa première thèse, il lui faut montrer que celle-ci est différente de celle de l'utilitarisme pour éviter les confusions. Rappelons-le, la thèse de l'utilitarisme établit le bien comme ce qui procure le plus de bonheur possible à l'humanité. Or Schlick formule sa thèse ainsi : « *S'appelle* bien dans la société humaine, ce qu'elle *croit* lui procurer le plus de bonheur possible »¹⁵. Toute la différence se trouve dans le « s'appelle » et le « ce qu'elle croit ». En effet, la formulation de l'auteur implique que le bien repose dans les faits, et non dans un système de normes. Nous trouvons le caractère positiviste de l'ouvrage de Schlick, où la connaissance du « bien » passe par

¹³ Cf. p. 80

¹⁴ Cf. p. 80

¹⁵ Cf. p. 81

les faits. Aussi l'utilitarisme, à la différence de Schlick, dans sa recherche de l'utilité pour la société, se doit d'avoir une définition plus précise de ce qui contribue au bonheur de la société. Et cela demande de trouver une exigence absolue où le bien est le but ultime de ses actions. À l'inverse, Schlick veut exprimer les exigences que la société adresse effectivement à ses membres. En effet, l'opinion de la société détermine ce qui lui semble bon ou mauvais. Il n'y a donc pas la recherche d'établissement d'une norme comme jugement de valeur. Cette différenciation amène Schlick à critiquer Bentham¹⁶, et sa formule selon laquelle une action est bonne si ses conséquences procurent « le plus grand bonheur au plus grand nombre d'hommes ». Schlick objecte à cette formule deux problèmes déjà soulevés par de nombreux philosophes. Le premier porte sur les conséquences de l'action, le deuxième sur la formulation dénuée de sens.

La première critique met en évidence les limites de la doctrine. Les conséquences de l'action ne sauraient être prédites tant que l'action n'a pas été accomplie. Car ses effets peuvent être différents de ceux que nous avons prévus. Nous ne sommes pas aptes à déterminer quelles seront les conséquences sur le long terme.

Quant à la deuxième critique, elle porte sur la formulation « le plus grand bonheur pour le plus grand nombre ». Cette formule est dénuée de sens en raison de la combinaison de ses mots. Car le concept de bonheur est abstrait, ce n'est pas quelque chose de quantitatif que nous pouvons mesurer par un simple calcul. Le bonheur n'est pas chiffrable, aussi il n'y a pas de sens à vouloir le calculer.

2. Le bien est déterminé par l'opinion de la société

À partir cette distinction faite avec l'utilitarisme, l'auteur nous a montré qu'il cherchait à établir ce que de fait nous appelons bien. Mais Schlick doit maintenant prouver que l'évaluation morale des comportements se modifie en même temps que la société. Cette thèse validée, nous serons en mesure d'affirmer que ce qui a été dit plus haut, à savoir que ce qui est moralement approuvé permet à la société humaine d'accroître son plaisir. Schlick passe donc par l'ethnographie et l'histoire, qui lui permettent de dire qu'il y a « changement des conceptions morales lorsque croît la taille

¹⁶ Jeremy Bentham (1748-1832) est considéré comme l'un des pères fondateurs de l'utilitarisme avec J. S. Mill (1806-1873). Bentham constate que les hommes cherchent à maximiser leur plaisir, et à minimiser leur peine. Il met donc au point une méthode consistant à calculer le bonheur et les peines qu'une action peut engendrer.

du cercle dans lequel elles sont tenues pour valides »¹⁷. Il n'y a donc pas de conceptions morales permanentes. Elles sont évolutives simultanément à l'évolution de la société. Le contenu de ces lois morales est accepté par la conscience morale des membres en fonction du milieu dans lequel ils vivent. La société humaine définit donc les prescriptions morales, et le contenu de ses prescriptions morales est accepté, par ses membres, par leur conscience morale.

3. Le contenu des prescriptions morales

Le contenu des lois morales est admis et respecté par les membres de la société, car il est le garant de son bonheur. Schlick prend pour exemple les lois conçues dans un État par les législateurs modernes. Elles sont créées selon un motif utilitariste. En ce sens, les législateurs essaient de savoir ce qui sera le plus utile à la société pour assurer le bonheur commun maximal. Il en va de même de la formulation des conceptions morales façonnées par l'opinion commune du bien, qui posent le comportement moral comme condition du bien. Or certains philosophes ne partagent pas ce point de vue¹⁸.

En effet, le bien considéré comme ce qui est moralement bon, amène l'idée que doit être fait le meilleur. Or, toute action, aussi juste soit-elle, n'apporte pas forcément le bonheur à la société. C'est pourquoi Schlick souligne qu'un dirigeant préférera privilégier une action moins louable, mais qui apportera le plus de bonheur à la société. Car la société, nous l'avons vu précédemment, considère ce qui est bien, comme ce qu'elle croit lui procurer le plus de bonheur. Et il se constitue avec l'évolution de cette société. Elle prend son principe dans le concret plutôt que dans un principe abstrait, lui préférant l'utilité plutôt que la sublimité du comportement moral.

4. Résultats

Schlick nous a montré premièrement que le « sens du mot « bien » (c'est-à-dire ce qui est tenu pour moral) est déterminé par l'opinion de la société humaine » ; et deuxièmement que « le contenu du concept « bien » est déterminé par la société de telle manière que tombent sous lui tous ces comportements et seulement ces comportements dont elle pense qu'ils favorisent son bonheur et sa conservation (qui est la condition du

¹⁷ Cf. p. 84

¹⁸ Il s'agit là d'une critique tournée notamment vers Kant et son impératif catégorique qui est inconditionnel et absolu. Seules les actions sont dignes d'être jugées morales ou immorales, selon la motivation qui a poussé l'homme à l'accomplir. C'est pourquoi leurs conséquences, et le malheur qui peut en résulter pour l'humanité, ne sont pas privilégiés par Kant.

bonheur) »¹⁹. Schlick réunit ses résultats pour tirer la conclusion que « les exigences morales sont formulées par la société pour cette seule raison que leur satisfaction lui semble utile »²⁰. Autrement dit, ce qui est moral est utile à la société en tant qu'il favorise son plaisir. La première étape démontrée, Schlick amène le problème du deuxième moment de sa thèse : l'origine du plaisir que nous tirons des comportements moraux pourrait provenir non pas de l'utilité favorable pour la société, mais d'une « conscience morale ». En effet, si l'homme fait partie de la société, et s'en sent pleinement membre, alors il désire des comportements moraux qui puissent maintenir le bien-être de la société. Pour maintenir ce bien-être, il va évaluer les comportements. Mais cette évaluation n'est pas issue d'un calcul rationnel, aussi, Schlick invoque des « processus inconscients » ou « instinctifs ». Ainsi, chaque homme est apte à évaluer un comportement, car ce processus ne provient pas de la raison.

Conclusion

Schlick fonde son principe éthique fondamental grâce au sous-concept de l'immoralité qu'est l'« égoïsme ». L'évaluation morale est appliquée de la même façon que pour l'« égoïsme », c'est-à-dire par la réprobation morale à l'encontre des individus qui provoquent le déplaisir de la société. Rappelons-le, le principe éthique nous dit que la société détermine ce qu'elle croit être bien pour elle, dans la mesure où des comportements moraux seront favorables à son bonheur. En effet, la société fonde son évaluation morale sur les représentations plaisantes ou déplaisantes que les comportements de ses membres lui procurent. Autrement dit, nous avons des représentations plaisantes ou déplaisantes quand les conséquences de nos actions causeront ou ne causeront pas le bonheur de la société. Pour démontrer son principe, Schlick cherche la nature de ce que signifie « moral », et il distingue d'une part que le bien est utile à la société en tant qu'il favorise son bonheur ; et d'une autre que la source de notre plaisir pourrait venir d'une « conscience morale ». Schlick a établi, de fait, que les prescriptions morales évoluent en parallèle de la société. Le sens et le contenu du bien sont déterminés par la société, dans la mesure où le bien désigne ce qui semble utile à la société.

¹⁹ Cf. p. 88

²⁰ Cf. p. 88

Bibliographie :

http://www.unige.ch/lettres/philo/enseignants/pe/Engel%20CR%20I_autre_philosophie_allemande_QL.pdf

Moritz Schlick, *Questions d'éthique*, trad. fr. Christian Bonnet, Paris, PUF, 2000